

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B**

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 215

Page 1 de 5

**1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise****Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B

**Identification de la société/entreprise**

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax : ++49 (0)
Rue :	Industriestraße 155	2236-966-00-10
Lieu :	D--50999 Köln	
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0	Téléphone : ++49 (0)
		2236-966-00-29
Interlocuteur :	Eckart Inkemann	
Service responsable :	Eckart Inkemann	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29	

**2. Identification des dangers****Classification**

Indications de danger : Irritant, Dangereux pour l'environnement  
 Phrases-R :  
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 Irritant pour les yeux et la peau.

**3. Composition/information sur les composants****Caractérisation chimique ( préparation )****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
500-033-5	25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	> 80 %	Xi, N R36/38-43-51-53

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

**4. Premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

**Après inhalation**

Mettre la victime à l'air libre. Maintenir au chaud et dans un endroit calme.

**Après contact avec la peau**

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler un médecin dans les cas graves. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Appeler immédiatement un médecin. En cas d'ingestion, il faut procéder à un lavage gastrique sous surveillance médicale qualifiée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B**

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 215

Page 2 de 5

**5. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**utiliser un produit chimique sec, du CO<sub>2</sub>, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

jet d'eau à grand débit

**Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques. Incompatible avec des agents oxydants.

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

gants imperméables en caoutchouc butyle

**6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****Les précautions individuelles**

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel. gants imperméables en caoutchouc butyle. Utiliser un respirateur à air comprimé équipé d'un masque intégral.

**Les précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**Les méthodes de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

**7. Manipulation et stockage****Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver hermétiquement fermé. mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

**Stockage****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans le conteneur original. Stocker dans un bac de rétention. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

**8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Contrôles de l'exposition****Mesures d'hygiène**

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Protection des mains**

Gants en PVC ou autre matière plastique

**Protection des yeux**

lunettes de sécurité à protection intégrale

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B**

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 215

Page 3 de 5

**Protection de la peau**

vêtement de protection

**9. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

L'état physique : liquide  
 Couleur : jaune  
 Odeur : faible

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH-Valeur (à 20 °C) :	neutre	Testé selon la méthode
<b>Modification d'état</b>		
Point/intervalle de fusion :	indéterminé	
Point d'ébullition :	> 150 °C	
Point d'éclair :	> 135 °C	
Limite inférieure d'explosivité :	1,0 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité :		
Densité (à 23 °C) :	1,08 g/cm <sup>3</sup>	
Hydrosolubilité : (à 20 °C)	non miscible	

**Autres données**

Température d'inflammation : > 420 °C

**10. Stabilité et réactivité****Matières à éviter**

oxydants forts

**Produits de décomposition dangereux**

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

**11. Informations toxicologiques****Effets corrosifs et irritants**

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

effets corrosifs effets irritants

**12. Informations écologiques****Information supplémentaire**

pollue fortement l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**13. Considérations relatives à l'élimination****Élimination**

Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

**Code d'élimination des déchets-Produit**

080000 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION;

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B**

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 215

Page 4 de 5

**Code d'élimination de déchet-Résidus**

080200 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques);

**L'élimination des emballages contaminés**

Contactez les autorités locales compétentes.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU : 3082  
 ADR/RID classe : 9  
 Panneau d'avertissement  
 No. danger : 90  
 Etiquetage : 9  
 ADR/RID Groupe d'emballage : III

**Nom d'expédition**

UMWELTGEFÄHRDENDER STOFF, FLÜSSIG, N.A.G. ( Bisphenol A diglycidylether resin )

**Transport maritime**

IMDG-Code : Not IMO regulated.  
 Etiquetage : 8

**Transport aérien**

ICAO/IATA-DGR : Not IATA regulated.

**15. Informations réglementaires****Etiquetage**

Symboles de danger : Xi - Irritant; N - Dangereux pour l'environnement



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

**Phrases-R**

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
 51 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Phrases-S**

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.  
 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**Prescriptions nationales**

Classe de contamination de l'eau : 2 - pollue l'eau

**16. Autres données**

**Fiche de données de sécurité**

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

**LEYCO-POX 601/ 621 Komp. B**

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 215

Page 5 de 5

**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 51 Toxique pour les organismes aquatiques.
- 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*